



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

PRÉPARATION CONCOURS INTERNE CONSERVATEUR ET CONSERVATRICE TERRITORIAL DU PATRIMOINE



QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITES

NOTE DE CADRAGE DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

PUBLIC VISÉ

Ce concours, et la préparation qui y conduit, s'adressent à des cadres qui font le projet de devenir conservateurs et conservatrices du patrimoine et souhaitent développer des compétences stratégiques, organisationnelles et managériales afin d'assumer la responsabilité d'équipement et de service et de piloter des projets transversaux, dans une approche pluridisciplinaire.

FINALITÉ DE LA SÉLECTION

Les épreuves d'accès à la préparation visent à identifier, au regard des résultats obtenus mais également des rapports des correcteurs, les candidats et candidates les plus à même de bénéficier de la préparation proposée.

ÉPREUVES DE SÉLECTION

La sélection prévoit deux épreuves respectivement composées de deux parties :

- Épreuve 1 : Positionnement en culture générale
- Épreuve 2 : Analyse et commentaire d'un document

Pour l'ensemble de ces épreuves, il est attendu du candidat qu'il gère bien le temps, qu'il fasse preuve de qualités rédactionnelles et d'expression et maîtrise les règles de grammaire, de syntaxe et d'orthographe.

FORMAT DES ÉPREUVES

ÉPREUVE 1

POSITIONNEMENT EN CULTURE GÉNÉRALE

Durée totale : 3 heures ; Coefficient 4 100 points

Partie 1 – Questions à partir d'un texte démontrant des capacités de compréhension, de synthèse et de reformulation.

Objectif de l'épreuve :

Il est attendu du candidat une bonne compréhension du contenu du texte proposé et des questions qui se traduira par l'identification et la synthèse des informations clés, ainsi que par leur éventuelle contextualisation dans le domaine patrimonial.

Le candidat sera évalué sur ses facultés d'analyse, de compréhension et de synthèse ; Sur sa culture générale concernant les pratiques culturelles et / ou patrimoniales et son aptitude à exercer son esprit critique ; Sur sa capacité d'expression.

**

Partie 2 – Élaboration d'une courte dissertation sur un sujet de culture générale.

Objectif de l'épreuve :

Le candidat devra faire preuve de son aptitude à présenter un point de vue clair et argumenté en rapport avec le sujet et à mobiliser ses connaissances générales en appui à son argumentation.

Le candidat sera évalué sur sa capacité à : comprendre le sujet, délimiter ses contours et le contextualiser ; Organiser ses idées et structurer son propos, en les réintroduisant dans une perspective patrimoniale ; Elaborer un plan cohérent dans le cadre d'une courte composition ; Illustrer son propos par des connaissances précises et pertinentes.

Toute note inférieure à 5 est éliminatoire.

ÉPREUVE 2 ANALYSE ET COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT VISUEL

Durée totale : 1 heure ; Coefficient 2 100 points

Élaboration d'un commentaire, établi sur la base d'une image et portant sur des problématiques patrimoniales.

Ce commentaire repose sur l'exploitation d'un cliché non légendé. Le sujet présenté doit être décrit et analysé pour identifier des problématiques patrimoniales qui seront remises en contexte par le candidat.

En s'appuyant exclusivement sur le cliché, le candidat devra concevoir un commentaire intégralement rédigé et de <u>deux pages maximum</u>.

Il n'est pas attendu du candidat des connaissances scientifiques particulières.

Objectif de l'épreuve :

Cette épreuve permettra d'identifier la capacité du candidat à identifier les informations essentielles du document et les aspects transversaux des problématiques patrimoniales ainsi que sa capacité de mise en contexte des éléments sélectionnés.

Le candidat sera évalué sur sa capacité à : faire preuve d'un sens de l'observation et d'analyse ; formaliser la problématique introduite par le document ; Articuler des idées ayant un contenu patrimonial.

Toute note inférieure à 5 est éliminatoire.



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

PRÉPARATION CONCOURS INTERNE

CONSERVATEUR ET CONSERVATRICE TERRITORIAL DU PATRMOINE

MODALITÉS D'ORGANISATION



CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

Peuvent se présenter au concours les agents publics en <u>situation d'activité à la date du concours</u> et justifiant à la date de clôture des inscriptions de <u>quatre ans de services effectifs</u> (pour les conditions réglementaires précises d'inscription au concours, se référer au site Internet du CNFPT, <u>www.cnfpt.fr</u>).

CONDITIONS D'ACCES A LA PRÉPARATION

Pour les agents territoriaux, la signature de l'autorité territoriale est impérative. Pour tout autre agent public, les conditions tarifaires, la signature de convention et l'autorisation de l'employeur sont requises. Ces éléments sont disponibles auprès de l'INSET de Nancy.

NB : Le quota de places accessibles aux agents non territoriaux ne peut excéder 20 % du total des places de la préparation.

Pour tous, il est nécessaire de réussir :

- Un test de sélection national ;
- D'indiquer impérativement, dans le bulletin d'inscription : <u>la spécialité</u> (archéologie, archives, monuments historiques et inventaire, musées, patrimoine scientifique, technique et naturel), la <u>langue</u> sur laquelle le candidat composera à l'écrit et l'option scientifique choisie par le candidat. Ces informations sont disponibles sur les sites Internet de l'INP et du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Pour tous, il est nécessaire de réussir un test de sélection national (mardi 10 décembre 2019 de 13h00 à 17h00).

SÉLECTION DES CANDIDATS

Jury de sélection

Un jury de sélection se réunit pour déterminer les candidats retenus à la préparation. La prochaine session accueillera **18 candidats maximum**.

Le rôle du jury consiste à évaluer, au regard des résultats obtenus mais également des rapports des correcteurs, les candidats les plus à même de bénéficier de la préparation proposée.

ORGANISATION DE LA PRÉPARATION

· Une phase de préparation avant les épreuves d'admissibilité

Elle comprend 4 regroupements de 3,5 à 2,5 jours. Chaque regroupement se décompose en deux temps :

Le premier et le quatrième regroupement, d'une durée de 3,5 et 3 jours seront en présentiel.

Le deuxième et le troisième regroupement, d'une durée de 2,5 jours seront **en distanciel** (intervention par webinaire)

- un temps animé par des intervenants,
- un concours blanc.

Se référer au calendrier pour plus de précisions.

Une phase de préparation avant les épreuves d'admission

Elle est ouverte à tous les candidats admissibles et comprend un regroupement de 2 à 3 jours.

Un dispositif deuxième chance

Réservé aux candidats ayant échoué aux épreuves d'admissibilité ou d'admission, sous condition d'assiduité constatée à au moins 75% des actions de la préparation, il permet, pendant une session supplémentaire, de :

- composer sur les concours blancs,
- bénéficier de corrections personnalisées et de corrigés-types.

(Ce dispositif est accessible une seule fois dans l'année suivant la préparation, excluant l'accès aux regroupements, soumis à des conditions d'assiduité et sous réserve de s'être présenté au concours).

OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Permettre aux candidats retenus de :

- se familiariser avec les exigences du concours,
- aborder les problématiques du métier avec des professionnels,
- acquérir la méthodologie propre aux épreuves,
- s'entraîner aux épreuves en conditions réelles.

Cette préparation n'est pas le lieu d'acquisition de savoirs techniques dans les diverses options au programme du concours ; ce fondement de connaissances constitue un pré-requis que le candidat retenu aura la charge de consolider par un investissement personnel important.

Une forte capacité à se mobiliser et à s'organiser est requise pour mener à bien cette préparation au concours.

Compte tenu du nombre d'options et de langues, l'INSET de Nancy se réserve la possibilité de ne pas proposer de sujets de concours blancs dans toutes les options ou toutes les langues.

MODALITÉS PRATIQUES

Les regroupements se déroulent à Paris.

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration sont à la charge des stagiaires. Des dispositions particulières (relatives aux frais de transport) sont mises en place pour les agents résidant dans les DOM : se renseigner auprès de votre Délégation ou de l'INSET.

ENGAGEMENTS DES CANDIDATS RETENUS

Les candidats retenus pour la préparation s'engagent à :

- participer à tous les regroupements, y compris aux concours blancs ;
- s'inscrire au concours interne de la session 2020.

Une absence non justifiée à 2 actions de la préparation (1 regroupement et 1 concours blanc ou 2 regroupements ou 2 concours blancs) entraînera la **radiation du candidat.**

Une demande exceptionnelle de report d'intégration à la préparation pourra être sollicitée, par lettre motivée, auprès de la Directrice de l'INSET de Nancy. L'octroi de ce report n'est pas de droit.

Attention l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

Les candidats doivent s'inscrire spécifiquement au concours aux dates et selon les conditions réglementaires disponibles sur le site du CNFPT.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Annie THUAULT, conseillère formation

2 01 55 27 44 89

Philippe KEISER, assistant de formation

2 01 55 27 42 13

CNFPT – Antenne de l'INSET de Nancy 80 rue de Reuilly 75012 PARIS

DES INFORMATIONS SUR INTERNET

Sur le site Internet du CNFPT :

www.cnfpt.fr

- le bulletin d'inscription à la préparation
- le questionnaire de motivation à remplir et à remettre le jour des tests de sélection au correspondant de la Délégation du CNFPT.
- les tarifs d'accès au dispositif pour les agents non territoriaux
- les conditions d'accès au concours
- le descriptif des épreuves
- les dates et procédures d'inscription au concours
- les postes ouverts au concours
- des statistiques sur le concours
- des informations sur le statut des conservateurs et conservatrices
- une note de cadrage à télécharger ; elle précise les attendus du jury sur chacune des épreuves
- la brochure du concours à télécharger